

Notice : information de l'utilisateur

Reneel comprimés

Berberis vulgaris D2, Cantharis vesicatoria D5, Nitricum acidum D4, Pareira brava D3, Plumbum aceticum D6, Sabal serrulata D2, Causticum D4, Alumina D12

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 3 jours.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que Reneel comprimés et dans quel cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Reneel comprimés ?
3. Comment prendre Reneel comprimés ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver Reneel comprimés ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations

1. Qu'est-ce que Reneel comprimés et dans quel cas est-il utilisé ?

Reneel est un médicament homéopathique contenant des composants traditionnellement utilisés pour le traitement symptomatique des troubles des voies urinaires telles que les mictions fréquentes, la sensation de brûlure pendant la miction, l'envie anormale d'uriner, la vidange incomplète de la vessie, la rétention urinaire, les fuites d'urine, après que des affections graves aient été exclues par un médecin.

Ce médicament homéopathique est utilisé selon les principes de la médecine biorégulatoire.

Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 3 jours.

2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Reneel comprimés ?

Ne prenez jamais Reneel

- si vous êtes allergique aux substances actives ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament mentionnés dans la rubrique 6.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre Reneel.

Consultez votre médecin immédiatement si :

- Vos symptômes s'aggravent
- Vous avez de la fièvre
- Vous avez des douleurs lorsque vous urinez

- Vous avez des spasmes quand vous urinez
- Il y a du sang dans les urines
- L'urine reste dans votre vessie

Enfants jusqu'à 6 ans

Ne pas administrer chez l'enfant de moins de 6 ans sans avis médical.

Autres médicaments et Reneel

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament. Aucune interaction avec d'autres médicaments n'est connue à ce jour.

Reneel avec des aliments et boissons

Pour autant que l'on sache, ce médicament peut être pris avec des aliments et des boissons.

Grossesse, allaitement et fertilité

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

Il n'existe pas de données concernant l'effet de Reneel sur la fertilité, la grossesse et l'allaitement.

Aucun effet sur la fertilité, la grossesse et l'allaitement n'est attendu dans la mesure où les dilutions homéopathiques des composants de ce médicament ne présentent aucune toxicité connue. Pour autant que l'on sache, Reneel peut être pris, selon la posologie indiquée, au cours de la grossesse et de l'allaitement.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Il n'existe pas de données indiquant que Reneel puisse altérer l'aptitude à conduire ou à utiliser des machines.

Reneel contient du lactose

Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucres, contactez-le avant de prendre ce médicament.

3. Comment prendre Reneel comprimés ?

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Posologie pour adultes :

Dose habituelle : prendre 1 comprimé 3x par jour.

Sur avis médical, la dose peut être augmentée.

Posologie pour population pédiatrique :

Adolescents de 12 à 18 ans :

Prendre 1 comprimé 3x par jour.

Enfants de 6 à 11 ans :

Prendre 1 comprimé 2x par jour.

Ne pas administrer chez l'enfant de moins de 6 ans sans avis médical.

Il est recommandé de garder les comprimés dans la bouche aussi longtemps que nécessaire pour les ramollir, avant de les avaler. Les comprimés ne doivent pas être complètement dissous, mais plutôt

morcelés pour ensuite être avalés, éventuellement avec une gorgée d'eau. Pour les enfants, il est possible d'écraser les comprimés et de les ajouter à une petite quantité d'eau avant de les administrer.

Si vous avez pris plus de Reneel que vous n'auriez dû

Selon l'homéopathie, l'effet est lié à la dilution et non à la posologie. Si vous preniez plus de Reneel que la dose recommandée, l'effet ne sera pas plus fort.

Si vous avez pris trop de Reneel, prenez immédiatement contact avec votre médecin, votre pharmacien ou le centre Antipoison (070/245.245).

Si vous oubliez de prendre Reneel

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Si vous arrêtez de prendre Reneel

L'arrêt du traitement n'entraîne pas d'effets particuliers.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde. Dans certains cas isolés, des allergies transitoires peuvent survenir.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via :

Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé
Division Vigilance
Boîte Postale 97
1000 BRUXELLES Madou
Site internet : www.notifieruneffetindesirable.be
e-mail : adr@afmps.be

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. Comment conserver Reneel comprimés

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

A conserver dans l'emballage d'origine. Conserver le pilulier soigneusement fermé à l'abri de l'humidité.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'emballage après EXP. Les deux premiers chiffres indiquent le mois et les quatre suivants, l'année. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Durée de conservation après première ouverture du pilulier : 12 mois.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ni avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. Contenu de l'emballage et autres informations

Ce que contient Reneel

- Les substances actives de 1 comprimé de 301,5 mg sont : Berberis vulgaris D2 15 mg ; Cantharis vesicatoria D5, Nitricum acidum D4, Pareira brava D3, Plumbum aceticum D6, Sabal serrulata D2 à 30 mg ; Causticum D4 60 mg ; Alumina D12 75 mg.
- Les autres composants (excipients) sont : lactose monohydraté, stéarate de magnésium.

Aspect de Reneel et contenu de l'emballage extérieur

Comprimés destinés à la voie orale/buccale.

Emballage de 50 comprimés.

Titulaire de l'Autorisation de mise sur le marché et fabricant

Heel Belgium NV

Booiebos 25

B-9031 Drongen (Gent)

Tél. : 09/265 95 65

E-mail : info@heel.be

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

HO-BE537937

Mode de délivrance

Délivrance libre

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est mai 2023.